REPUBLIQUE DU SENEGAL UN PEUPLE . UN BUT . UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

OFFICE DU BACCALAUREAT

ATTESTATION PROVISOIRE N° 0043585 113175

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que

Monsieur Edouard MALACK

Né le 18 Octobre 1997 à KOLDA (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SERIE L'1: LANGUES ET CIVILISATIONS MODERNES

SESSION NORMALE - 2017

Le 19 Juillet 2017

Centre de KOLDA

Jury N° 903

avec la mention PASSABLE



Fait à DAKAR, le 12 Août 2017

Babou DIAHAM

TRES IMPORTANT: La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement palement des frais d'envoi. En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



MALE - 1095R2 - 09558R - 1582R2 - 3R2248 CLE : 77846101/778421

